

2 Politique

Au terme d'une visite privée en Arabie Saoudite Ali Bongo Ondimba de retour du Hadj 2015

Notes de Ali RADJOUMBA

Djeddah/Arabie Saoudite

Au terme d'un séjour privé en Arabie Saoudite ou il est allé effectuer les rites du Grand pèlerinage à la Mecque 5ème pilier de l'islam, le président de la République Chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba Rais de la communauté Musulmane du Gabon à regagner Libreville hier soir.



Photo : Ali Radjoubamba

Vêtu de blanc, Ali Bongo Ondimba, a effectué son pèlerinage à la Mecque.

Le séjour du chef de l'Etat au Royaume d'Arabie Saoudite terre sainte de l'islam, lieu de la révélation, berceau du message divin et source de la lumière de la foi, s'inscrit dans le cadre du pèlerinage annuel effectué par tous musulmans ayant les moyens physique et matériel. Un séjour plein de symbole spiri-

tuels en raciné depuis l'époque du prophète Abraham.

Le chef de l'état a débuté son séjour, par une visite à Médine deuxième ville sainte. La ville du prophète, la ville où il avait reçu la révélation et la visite de l'ange Gabriel, le lieu

exact où il est enterré. Ali Bongo Ondimba est allé à prier dans sa Mosquée et il s'est recueilli devant la tombe du messager de Dieu. Une tradition respectée par tous les musulmans.

Ensuite, vêtu de blanc dans un état de sacralisation, le



Photo : Ali Radjoubamba

Entretien en tête-à-tête avec le prince Mouch'al Bin Majid.

président de la République s'est rendu à la Mecque où il a commencé son pèlerinage par une oumra, c'est à dire petit pèlerinage avant d'entamer les rites du grand pèlerinage. Un moment de spiritualité intense qui la conduit successivement sur

les différents sites qui caractérisent ce pilier de l'islam.

Le chef de l'Etat a prié pour le Gabon et pour son peuple que la paix et l'unité nationale règne dans ce pays. Il a demandé à Dieu de multiplier ses bienfaits sur ses compatriotes dans le but, qu'il

change de mentalité pour l'intérêt général de la nation et qu'ils prennent part la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique Gabon Emergent outil essentiel, amélioration des conditions de vie des générations présente et future. Le président de la République a également souhaité une bonne fête du sacrifice à l'ensemble des peuples du Monde. Ce vendredi, comme il est de tradition à l'occasion des fêtes du sacrifice le couple présidentiel offrira un repas aux autorités du pays et aux responsables des communautés religieuses. Avant de quitter l'Arabie Saoudite, le chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba à échangé avec le Grand Imam de la Mecque Abdul Rahman Soudes et le prince Mouch'al Bin Majid amir de la ville de Djeddah...

Succession du défunt Omar Bongo Ondimba

Un procès et des interrogations

Jonas OSSOMBEY

Libreville/Gabon

Une audience en appel devait avoir lieu, hier, au tribunal de Nantes en France suite à une saisine des autorités judiciaires françaises par Onaïda Bongo Ondimba, l'une des héritières du défunt Omar Bongo Ondimba, contre son frère aîné, Ali Bongo Ondimba, à qui elle réclame, dans le cadre du partage de l'héritage de leur père, un acte d'état-civil. Une démarche somme toute curieuse, tant la question de la filiation laisse clairement transparaître des dessous politiques. A cet effet, deux communiqués de presse, de la famille Ondimba et des enfants Bongo Ondimba, ont été diffusés pour appeler au respect des «valeurs de solidarité, d'union et de respect», chères à feu Omar Bongo Ondimba (lire par ailleurs). Au moment où nous mettons sous-pression, nous avons appris que l'avocat de la partie plaignante ne se serait pas présenté à ladite audience.

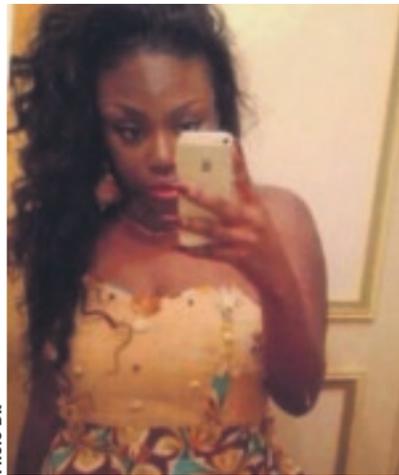


Photo DR

Onaïda Maïsha Bongo Ondimba l'auteur de la plainte.



Photo : Bandoma

Chantal Myboto Gondjout...

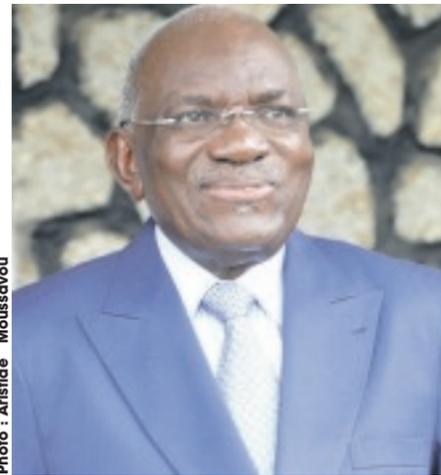


Photo : Aristide Moussavou

... et Zacharie Myboto.

fait suite à une plainte introduite auprès de cette juridiction française par Onaïda Bongo Ondimba, l'une des filles du défunt Omar Bongo Ondimba contre son frère aîné, Ali Bongo Ondimba. Dans le cadre de la succession de l'illustre-disparu, elle lui réclame un acte d'état civil. C'est pour fustiger cette procédure que la famille Ondimba et les enfants Bongo Ondimba ont appelé, la plaignante, au respect des «valeurs de solidarité, d'union et de respect». Les deux déclarations apportent leur soutien

au fils aîné, Ali Bongo Ondimba. Et condamnent «vigoureusement cet acte tout en invitant notre fille, Onaïda Bongo Ondimba, au ressaisissement et à faire preuve de clairvoyance, car pour l'éternité, nous formons et ne formerons qu'une seule famille» (Dixit le communiqué de la famille Ondimba).

Cette démarche judiciaire suscite plusieurs interrogations par rapport à ses réelles motivations. Certains allant jusqu'à dénoncer le caractère pernicieux d'une initiative dont les élans sont, à plus

d'un titre, politiques. Sinon comment comprendre l'acharnement qui est fait autour de cette question d'état civil ? Alors que celle-ci a été réglée, le 18 juin dernier, par le Centre des archives de Nantes. Un extrait de naissance, au nom de Alain Bernard Bongo, avait été délivré selon le procédé informatisé. Certifiant l'existence d'un acte de naissance du même nom au-dit lieu. Le branle-bas politique ayant entouré ce débat d'un autre âge a donc eu pour effet de mettre en lumière les véritables protagonistes de

cette affaire.

Pour beaucoup d'observateurs, derrière cette plainte, se cacheraient en réalité certains proches de Mlle Onaïda Bongo Ondimba. En ligne de mire, la famille Myboto, à travers ses membres influents, Zacharie et Chantal. Ils considèrent que le litige a un double sens. A savoir politique et familial. De ce fait, pour être l'une des héritières du patriarcat défunt, la fille de Chantal Myboto semble être la caution morale et familiale de cet antagonisme voulu et entretenu par les siens. Le

partage de l'héritage d'Omar Bongo Ondimba se trouve être au cœur de cette bataille désormais ouverte.

En outre, c'est un secret de polichinelle, ces dissensions sont, aujourd'hui, transposées sur un plan purement politique voyant les principaux acteurs de l'opposition prendre comme argument la question de la filiation pour s'attaquer au régime Ali Bongo Ondimba. Le paravent qui consiste à pousser la jeune Onaïda Bongo Ondimba à aller porter plainte contre son frère aîné, en même temps président de la République, sauf à vouloir s'aliéner une réalité qui mêle contingences politiques et familiales. Les deux se confondent tellement que plus personne n'arrive à trouver une ligne de démarcation entre la politique et la famille. De sources proches du dossier, l'avocat de la plaignante ne se serait pas présenté à l'audience à l'heure prévue. Une absence qui aurait été à l'origine du renvoi du procès à une date ultérieure. Ce qui ne manquera pas de soulever d'autres questions.

Communiqués de la famille Ondimba et des enfants de Omar Bongo Ondimba

C'est avec beaucoup de peine et d'amertume que nous, Famille Ondimba, avons appris l'existence d'une plainte déposée par notre fille Onaïda Maïsha Bongo Ondimba auprès du tribunal de grande instance de Nantes, en France, contre son frère aîné Monsieur Ali Bongo Ondimba, premier fils de feu Omar Bongo Ondimba. Cet acte contraire aux valeurs de solidarité, d'union et de respect qui ont toujours formé le socle de notre famille, ne peut nous laisser insensibles ou indifférents.

Tout en confirmant notre soutien indéfectible à notre fils Ali Bongo Ondimba, nous, Famille Ondimba, condamnons vigoureusement cet acte tout en invitant notre fille Onaïda Maïsha Bongo Ondimba, au ressaisissement et à faire preuve de clairvoyance, car, pour l'éternité, nous formons et ne formerons qu'une seule et même famille.

**Fait à Libreville, le 23 Septembre 2015
Monsieur Fidèle Andjoua Ondimba**

Communiqué de presse des enfants Bongo Ondimba

Comme tous les Gabonais le savent depuis un moment, le 24 septembre 2015, se tiendra au tribunal de grande instance de Nantes, en France, le procès intenté par notre sœur Onaïda Maïsha Bongo Ondimba, contre notre frère aîné Ali Bongo Ondimba.

Pour inédite qu'elle paraisse, cette situation ne peut évidemment pas laisser sans voix les enfants Bongo Ondimba. Ce d'autant plus qu'une telle exposition de nos divergences naturelles, du reste inhérentes à la personne humaine, ébranle, avec brutalité, les fondements même de ce qui a toujours constitué la racine de l'éducation que nous avons, chacun, reçue d'Omar Bongo Ondimba.

En effet, l'acceptation de l'autre dans sa différence, notamment celle de ses opinions; l'unité familiale; la solidarité fraternelle; la famille comme unique cadre de règlement de désaccords; le partage et, surtout, l'amour fraternel ont été autant de boussolles avec lesquelles Omar Bongo Ondimba a non seulement forgé chacune de nos personnalités, mais aussi indiqué les sentiers nobles de la vie. Ces sentiers qui nous ont permis de continuer à demeurer dans la lumière de la dignité après son décès.

Les enfants Bongo Ondimba ne peuvent donc pas manquer de rap-

porter que la transgression de ces valeurs inculquées, pourtant avec tant de peine, par notre défunt père, est un manquement aussi injustifiable qu'impardonnable à l'encontre du respect de sa mémoire. Par conséquent, les initiateurs de cette procédure judiciaire ne pourront compter sur l'appui, encore moins sur la complaisance par le mutisme, du reste des enfants Bongo Ondimba.

Omar Bongo Ondimba n'a pas bâti sa famille sur du matériel, mais sur des valeurs et des sentiments. Et c'est pour respecter et solidifier ce soubassement moral laissé par notre défunt père, que les enfants Bongo Ondimba ont, comme tout le monde le sait, dernièrement consenti à faire don d'une partie de son héritage à l'ensemble de nos frères et sœurs de la jeunesse gabonaise.

Conscients de leur rôle dans la société gabonaise et ce qu'ils ont reçu comme repères moraux, les enfants Bongo Ondimba regrettent l'individualisme, l'insensibilité et l'avidité qui ont ainsi guidé les requérants. Tout en apportant notre soutien total et sans faille à notre frère aîné Ali Bongo Ondimba, nous tendons la main à notre sœur afin qu'elle retrouve la lucidité si utile à la préservation de la dignité du seul élément qui nous unit : le sang Bongo Ondimba.

**Fait à Libreville, le 23 Septembre 2015
Les Enfants Bongo Ondimba**